

108/20

EC/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 9 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf décembre deux mille vingt- et-un à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, Présents : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Édouard TROLES ; Hervé TILLY ; Chantal COLLÉOU ; Florent LE HERVÉ ; Paul UGUEN ; Rémy LE MEUR ; Françoise NORMAND ; Annick LE GALL ; Marc LEFEVRE ; Laurence LE ROY-TASSEL

Absents : Sonia FLOCH, Cyrielle MOY

Procurations : Sonia FLOCH donne procuration à Christiane DUGAY ; Cyrielle MOY donne procuration à Eric CLOAREC

Secrétaire de séance : Florent LE HERVE

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2021

Objet : allocation vétéranse pompiers

Le Maire indique qu'il y a lieu de régler l'allocation de vétéranse 2021 aux anciens sapeurs-pompiers dont le montant individuel est de 360.29 € (358.85 € en 2020).

Monsieur Le Maire demande l'autorisation du conseil pour le versement de cette allocation de vétéranse, aux personnes restantes domiciliées dans la commune.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne son accord pour l'application de cette allocation de vétéranse uniquement aux personnes restantes domiciliées dans la commune.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric Cloarec